



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

A 10

Question orale n° 766

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale sur l'aménagement du plateau de Saclay, notamment son développement économique. Il est désormais acquis que l'aménagement du plateau de Saclay va permettre de réunir une partie importante de la recherche publique française, des centres de recherche de très haut niveau. Les infrastructures routières constitueront un point crucial dans cette partie du territoire essonnien. Dans ce cadre, l'accessibilité de la zone d'activités de Courtaboeuf doit nécessairement être améliorée pour redonner à ce parc d'activités une nouvelle attractivité. Le projet de l'échangeur de Courtaboeuf est le point central de cette accessibilité. En 2006, le projet d'aménagement du diffuseur de Courtaboeuf sur l'A 10 a été estimé à 10 millions d'euros. Le projet qui avait été retenu pour l'aménagement des diffuseurs des Ullis et de Mondétour avait été quant à lui estimé à 32 millions d'euros. Le budget global initial alloué pour ces opérations s'élevait alors à 21,04 millions d'euros. Bien que, pour l'année 2009, ce projet d'échangeur ait été inscrit au PDMI, il est à déplorer que ces nombreux problèmes de financement ont entraîné un ralentissement de l'activité de la zone d'activités de Courtaboeuf. Compte tenu de l'importance que revêtent les infrastructures routières pour le prochain aménagement du plateau de Saclay, il souhaite connaître quels moyens il entend mettre en oeuvre, parallèlement, pour finaliser rapidement le projet de l'échangeur de Courtaboeuf.

Texte de la réponse

FINANCEMENT DE L'ÉCHANGEUR DE COURTABOEUF

M. le président. La parole est à M. Pierre Lasbordes, pour exposer sa question, n° 766, relative au financement de l'échangeur de Courtaboeuf.

M. Pierre Lasbordes. Ma question s'adresse à M. Christian Blanc, secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale et porte sur l'aménagement du plateau de Saclay, et notamment sur son développement économique.

Il est désormais acquis que l'aménagement du plateau de Saclay va permettre de réunir une partie importante de la recherche publique française, des centres de recherche de très haut niveau, mais aussi des grandes écoles. Ce territoire d'excellence va également attirer de nombreuses sociétés innovantes et de haute technologie qu'il conviendra d'accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Comme vous le savez, les infrastructures routières, et plus largement le transport, constituent un point crucial en Ile-de-France, et plus encore dans cette partie du territoire essonnien.

La zone d'activités de Courtaboeuf, vouée à se développer à proximité du plateau de Saclay, constitue l'une des premières zones d'activité d'Europe avec 1 000 entreprises sur 450 hectares et 3 500 000 mètres carrés de locaux. Son accessibilité doit nécessairement être améliorée, afin de redonner à ce parc d'activités un nouveau pouvoir d'attraction, générateur de nouveaux emplois et de dynamisme.

Le projet de l'échangeur de Courtaboeuf est le point central de cette accessibilité. Son importance a été reconnue par l'État et les élus locaux, mais il est en suspens depuis de nombreuses années en raison de son coût. Ce projet d'aménagement du diffuseur de Courtaboeuf sur l'A10, estimé à l'époque dix millions d'euros, a

été déclaré d'utilité publique le 4 janvier 2006.

Le projet qui avait été retenu pour l'aménagement des diffuseurs des Ulis et de Mondétour avait été quant à lui estimé à 32 millions d'euros. Le budget global initial alloué pour ces opérations s'élevait à 21 millions d'euros, ce qui était nettement insuffisant.

Je suis donc intervenu pour que l'État participe de manière plus importante au financement de ces infrastructures, grâce à une inscription du projet au Programme de modernisation d'itinéraires.

Bien que ce projet d'échangeur ait été inscrit en quatrième position pour l'année 2009, il est à déplorer que ces nombreux problèmes de financement aient entraîné, au cours des dernières années, un ralentissement de l'activité de cette zone, engendrant le départ de nombreuses entreprises prestigieuses comme Microsoft, sources d'emploi pour ce secteur.

Compte tenu de l'importance que revêtent les infrastructures routières pour le prochain aménagement du plateau de Saclay dont il est tant question, quels moyens M. Christian Blanc souhaite-t-il mettre en oeuvre parallèlement pour finaliser rapidement ce projet d'échangeur de Courtaboeuf ?

M. le président. La parole est à Mme Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'écologie.

Mme Chantal Jouanno, *secrétaire d'État chargée de l'écologie*. Monsieur le député, vous avez interrogé M. le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale, empêché ce matin, sur l'aménagement du plateau de Saclay.

La réussite du *cluster* scientifique et technologique du plateau de Saclay est essentielle pour le Grand Paris ; l'État impulse, sur ce territoire, un véritable projet de développement économique durable. Le bon fonctionnement du réseau de transports est bien entendu indispensable pour permettre l'accessibilité au plateau et favoriser les synergies. Le réseau routier n'est donc pas négligé, et le projet d'échangeur de Courtaboeuf fait l'objet d'un examen très attentif de la part des services de l'État. Les appels d'offres doivent pouvoir intervenir cet automne, afin de permettre le démarrage effectif des travaux au premier semestre de 2010.

Ce projet, d'un coût global de 17 millions d'euros, sera réalisé sur la base d'un financement réparti entre l'État, la Région et, très probablement, le département de l'Essonne. Il complètera utilement le réseau de métro automatique à grande capacité annoncé par le Président de la République le 29 avril dernier. Sur ce réseau de 130 kilomètres, le métro roulera de 60 à 80 kilomètres-heure et pourra fonctionner jour et nuit. Véritable réseau de transport du XXI^e siècle, il doit être réalisé en douze ans et articulé sur les réseaux existants.

Je voudrais, pour terminer, appeler l'attention de la représentation nationale sur la chance exceptionnelle que constitue pour nous tous le projet de Grand Paris ; le réussir relève de l'intérêt national. C'est à quoi nous devons tous oeuvrer en dépassant nos clivages partisans, car l'ensemble du territoire en bénéficiera, notamment les métropoles régionales.

M. le président. La parole est à M. Pierre Lasbordes.

M. Pierre Lasbordes. Merci de ces informations, madame la secrétaire d'État. Nous sommes évidemment mobilisés pour la réussite du projet d'aménagement du plateau de Saclay. Mon inquiétude porte sur le financement que vous venez d'annoncer : ce chiffre de 17 millions d'euros est nouveau, et j'ose espérer qu'il couvre bien le projet tel qu'il a été conçu.

Je suis très favorable au métro souterrain, mais j'appelle votre attention sur le fait qu'il n'aura guère d'effets sur l'accessibilité de la zone de Courtaboeuf, deuxième zone d'activités en Europe. Il faut bien distinguer ces deux points : d'une part l'accès des chercheurs au plateau de Saclay ; de l'autre celui des étrangers et des entreprises à la zone de Courtaboeuf.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 766

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Développement de la région capitale

Ministère attributaire : Développement de la région capitale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2009, page 4996

Réponse publiée le : 5 juin 2009, page 4930

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 mai 2009